

2023/2024

Dossier de demande
de **subvention
municipale
de fonctionnement**

NOM DE L'ASSOCIATION

Ce dossier permet de solliciter officiellement une demande de subvention municipale mais pour des raisons statistiques, nous demandons aux associations de le remplir et de nous le retourner, même si elles ne sollicitent pas de subvention.

Celui-ci devra être retourné complet, accompagné d'un courrier à l'attention de Monsieur le maire, afin d'être étudié par le service festivités et cohésion sociale puis soumis au conseil municipal pour un avis définitif dans le cadre du vote du budget 2024.



Mairie de Collégien
service festivités et cohésion sociale
8, place Mireille Morvan
77090 Collégien

tél. 01 60 35 40 00
📧 www.mairie-de-collegien.fr
festivites.cohesion.sociale@collegien.fr

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Demande de subvention municipale

Fiche signalétique

La fiche signalétique permet de mettre à jour les informations dont dispose la municipalité sur votre association afin de garantir la circulation des informations mais aussi d'analyser la vie associative et les pratiques sur la commune. Cette fiche doit être remplie le plus précisément possible.

Présentation du budget

Même si la plupart des associations fonctionnent en saison ou en année scolaire, la subvention municipale est attribuée pour une année civile. Le budget doit donc être présenté de la même manière (de janvier à décembre).

Participation à la vie locale

Afin de maintenir une dynamique d'échange et de solidarité entre les associations et la municipalité, la participation à la vie locale est un critère important dans l'analyse de votre demande. Une attention particulière est donc portée sur la participation des associations aux actions favorisant la vie de la commune : Soirée rencontre, Week-end festif & solidaire, Marathon de Marne et Gondoire, grands événements de sport ou de vie locale...

Pièces à joindre

Les pièces suivantes sont à joindre à votre dossier de demande de subvention (sauf si vous les avez déjà fourni lors de la restitution de votre dossier « convention d'utilisation des équipements municipaux ») :

- Courrier de demande de subvention signé par le président ou le trésorier de l'association ;
 - Statuts de l'association (en cas de changement pendant l'année écoulée ou pour les nouvelles associations uniquement) ;
 - Liste des membres du bureau (en cas de changement par rapport à l'année précédente) ;
 - Procès verbal de la dernière assemblée générale ;
 - Relevé de compte bancaire de décembre 2023 et des livrets d'épargne ;
 - Compte-rendu financier de la subvention dont vous demandez le renouvellement (cf. loi n°2000-321 du 12 avril 2000) ;
- Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Je soussigné(e) :

Président(e) de l'association

- Atteste que l'association est en règle au regard de l'ensemble des obligations sociales et fiscales,
- Certifie exacte les informations communiquées dans le présent dossier,
- s'engage à participer à la vie locale de la commune en s'impliquant dans les différentes activités organisées par celle-ci.

Date

exemple : 01/01/2023

Signature du président de l'association :

Pour signer en version numérique, nous vous demandons d'écrire en toutes lettres dans l'encadré ci-contre, la formule : «J'atteste l'intégralité des informations transmises dans ce dossier» suivi du nom et prénom en toutes lettres. Cette formule équivaut à signature.

Renseignements administratifs

Nom de l'association

Adresse du siège social

Code postal

Commune

E-mail

Date de déclaration en préfecture

Numéro de Siren

Numéro RNA de l'association

Fédération à laquelle est affiliée l'association (si c'est le cas)

Date de la dernière assemblée générale

Composition du bureau		
Nom	Prénom	Fonction

Composition du bureau		
Homme	Femme	Total

Zones principales d'intervention			
Collégien	Marne et Gondoire (ville(s) à préciser)	Département (ville(s) à préciser)	Île-de-France (ville(s) à préciser)

Effectifs de l'association - saison 2023/2024

Merci d'indiquer le nombre d'adhérents pour chacune des catégories mentionnées ci-dessous.

Effectif en fonction de l'origine géographique des adhérents			
Collégien	Marne et Gondoire	Autre	Total

Âge des adhérents														
Moins de 5 ans			6 - 11 ans			12 - 17 ans			Adultes			Plus de 60 ans		
Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total

Accueillez-vous des personnes en situation de handicap ?			
		Préciser le nombre	Quel type de handicap (Handicap moteur, mental, sensoriel, polyhandicap)
Oui	Non		

Nombre total de bénévoles	
Femme	Homme

Ressources de l'association

Occupation des équipements municipaux			
Maison Communale	Salle	nombre de jour par semaine	quantité horaire hebdomadaire
	Salle 1 - Andrès Castillo		
	Salle 2 - Andrès Castillo		
	Salle 3 - Jean-Jacques Charpentier		
	Salle 4 - Germaine Blain		
	Fabrique citoyenne		

Aides de la ville	
Prêt matériel (Précisez la nature : ustensiles, impressions...)	Prêt de salles
Constitue également un avantage en nature, le prêt de matériel communal acheminé par les services de la ville.	Concernant les réservations de la maison communale Lucien Zmuda les week-ends, celles-ci s'élèvent à 1 069 euros pour les 3 salles, 486,50 euros pour la salle 1 et 183,50 euros pour la salle 3.
Zone réservée au service À titre d'information, les charges de fonctionnement s'élèvent à euros HT	Zone réservée au service À titre d'information, l'avantage en nature alloué représente pour l'année 2022 un montant de euros HT

Subventions publiques directes				
Commune de Collégien	Conseil départemental 77	Conseil régional d'Île-de-France	Autre (précisez) :	
Montant perçu en 2022				

Recettes d'origines privées						
Coût d'une participation aux activités				Cotisation dirigeants	Partenaires privés et sponsors	Autre (précisez) :
- 11 ans	Collégieois	Extérieur				
Montant perçu en 2022						

Activités de l'association

Activité principale de l'association					
Finalité principale des activités					
Public visé					
Tout public	3/5 ans	6/12 ans	12/17 ans	Adultes	Plus de 60 ans

ENCADREMENT

Liste des personnes encadrant les activités					
Sexe		Nom	Salarié	Bénévole	Qualification(s)
F	M				
F	M				
F	M				
F	M				
F	M				

FORMATION

Avez-vous un programme de formation ? Oui Non

Formations suivies au cours de l'année écoulée (secourisme, brevet d'état...)	
Nom	Formation

ÉVÉNEMENTIEL

Organisez-vous des événements ? Oui Non

Typologie des événements organisés par l'association				
	Stage	Activité culturelle	Réunion festive	Autre (précisez) :
nombre sur la saison 22-23				

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS MUNICIPALES

Événements auxquels participe l'association				
	Soirée recontre et signature des conventions	Week-end festif et solidaire de fin d'année	Signaleurs du Marathon de Marne et Gondoire	Autre (précisez) :
participation en 2023				
prévision pour 2024				

Présentation du budget (en année civile)

DÉPENSES

	réalisé en 2023	prévisionnel 2024
Déficit éventuel en début d'exercice		
Achat de petit matériel		
Achat d'équipement		
Frais de déplacement		
Assurance(s)		
Frais de secrétariat		
Affiliation(s), licence(s)		
Frais de location		
Hébergement		
Versement(s) divers : fédération, ligue... (fournir un détail)		
Dépenses liées au manifestations		
Frais de personnel et charges		
Indemnités aux encadrants (à caractère exceptionnel)		
Frais de stage(s)		
Prestation(s) de service (Croix-Rouge, intervenant(s) extérieur(s) ...)		
Frais bancaires		
Autre(s) :		
RÉSULAT (excédent en caisse Banque + Livret)		
TOTAL		

RECETTES

	réalisé en 2023	prévisionnel 2024
En caisse en début d'exercice (inscrire le solde Banque + Livret)		
Adhésions		
Participations aux activités		
Subvention reçue de la Commune de Collégien		
Subvention(s) du Conseil départemental 77		
Subvention(s) du Conseil Régional Île-de-France		
Autre(s) subvention(s) (précisez)		
Recette(s) liée(s) à des manifestations (fournir un détail)		
Vente de marchandise(s)		
Aide(s) d'entreprise(s) (sponsoring)		
Intérêts bancaires		
Autre(s) :		
RÉSULAT (déficit)		
TOTAL		

DÉVELOPPEMENT

Quelles sont les perspectives de développement de l'association ?

Quel(s) projet(s) souhaitez-vous développer avec la subvention municipale ?



Mairie de Collégien
service festivités et cohésion sociale
8, place Mireille Morvan
77090 Collégien

tél. 01 60 35 40 00

📍 www.mairie-de-collegien.fr
festivites.cohesion.sociale@collegien.fr

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération